



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Planification patrimoniale pour les époux, les partenaires enregistrés et les concubins

Journée de formation FSA en droit de
la famille et planification patrimoniale
ouverte au public

Vendredi 31 août 2012

Professeure Audrey Leuba
Faculté de droit, Université de Genève

Professeur Olivier Guillod
Faculté de droit, Université de Neuchâtel



FACULTÉ DE DROIT



Fédération Suisse des Avocats

Renseignements pratiques

Lieu

Université de Genève - Uni Mail
Bd du Pont-d'Arve 40 - 1211 Genève 4
De la gare Cornavin accès en tram 15 (direction Palettes),
arrêt Uni Mail. Parking sur place.

Inscription

Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer jusqu'au 29 juin 2012
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit – Uni Mail - Université de Genève
Bd du Pont-d'Arve 40 - 1211 Genève 4
Fax : +41 (0) 22 379.84.67

Finances d'inscription

CHF 350.–
CHF 220.–
(avocats-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café
et le déjeuner-buffet.

Attestation

Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

Informations complémentaires

Nicole Crausaz / Francine Pinget
Secrétariat du Département de droit civil
Faculté de droit
Tél. +41 (0) 22 379 84 73 / 86 33
Nicole.Crausaz@unige.ch
Francine.Pinget@unige.ch

Affranchir
s.v.p.

UNIVERSITE DE GENEVE
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
40, Bd du Pont-d'Arve
1211 GENÈVE 4

Planification patrimoniale pour les époux, les partenaires enregistrés et les concubins

Session du matin

8h30	Accueil des participants
Présidence	Audrey Leuba, professeure à l'Université de Genève
8h35	Le régime des biens des partenaires enregistrés Christiana Fountoulakis Professeure à l'Université de Fribourg
9h15	Planification patrimoniale pour les concubins : quelques aspects civils Christiana Fountoulakis Professeure à l'Université de Fribourg
10h00	Discussion
10h15	Pause
10h45	Planification patrimoniale pour les concubins : les aspects successoraux et de prévoyance, y compris les incidences en matière fiscale Gladys Laffely Maillard Juriste, experte en fiscalité et prévoyance, Le Mont-sur-Lausanne
12h00	Discussion
12h15	PAUSE – LUNCH

Planification patrimoniale pour les époux, les partenaires enregistrés et les concubins

Session de l'après-midi

Présidence	Olivier Guillod, professeur à l'Université de Neuchâtel
13h15	Planification patrimoniale pour les époux et les partenaires enregistrés : les aspects matrimoniaux, successoraux et de prévoyance, y compris les incidences en matière fiscale Gladys Laffely Maillard Juriste, experte fiscale diplômée, Epalinges
14h30	Discussion
14h45	Pause
15h15	Le trust comme instrument de planification dans le cadre des relations familiales David Wallace Wilson Avocat, TEP, Genève
16h30	Discussion
16h45	Clôture de la journée

Planification patrimoniale pour les époux, les partenaires enregistrés et les concubins

A renvoyer d'ici au **29 juin 2012**

Prière de remplir en lettres majuscules

 Madame Monsieur

Nom: _____ Prénom: _____

Profession, fonction: _____

Etude, Entreprise (en toutes lettres): _____

Adresse de contact Privée Professionnelle

Rue: _____

NP/ville/Pays: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Je m'inscris à la journée « Planification patrimoniale pour les époux, les partenaires enregistrés et les concubins » du 31 août 2012 et m'engage à verser la somme indiquée ci-dessous au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription :

- CHF 350.–
 CHF 220.– (avocats-stagiaires, joindre une pièce de légitimation)

Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le vendredi 24 août au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.–.

Date: _____ Signature: _____